



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 08 novembre 2021**

**Délibération n° 2021-145**

**MANIFESTATION « LE BURCK S'ILLUMINE » : CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION TOURNESOL ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'EDITION 2021 - AUTORISATION**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 45**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Jean-Louis COURONNEAU, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Héléne DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN, Maria GARIBAL

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 4**

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU à Gérard SERVIES, Emilie MARCHES à Thierry TRIJOULET, Amélie BOSSET-AUDOIT à Cécile SAINT-MARC, Christine PEYRE à Thierry MILLET

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Joël GIRARD**

Madame Marie-Eve MICHELET, Conseillère Municipale Déléguée au Relation avec les Maisons des Habitants et le Milieu associatif, rappelle à l'Assemblée que la Ville de Mérignac et l'Association Tournesol, Centre Social et Culturel du Burck s'associent depuis plusieurs années autour d'un évènement culturel et festif : le Burck s'illumine.

Associant les habitants à la démarche culturelle et artistique, ce temps fort qui rassemble jusqu'à 2 000 personnes approfondit le lien entre l'activité dite « permanente » du Centre Social et Culturel du Burck et les actions événementielles.

Le Burck s'illumine se construit avec et pour les habitants au fil de l'année qui précède la manifestation. Il contribue à la transformation et à la valorisation de l'image du quartier.

Lors du Burck s'illumine, les artistes et adhérents mêlent leurs créations. L'attractivité de l'action permet la rencontre, l'échange et ainsi l'ouverture d'esprit. La forme est intrinsèquement conviviale. Il s'agit également de créer une dynamique à long terme avec les partenaires : des réunions partenariales et de préparation en amont sont planifiées afin de partager les choix dans l'organisation et les artistes présents.

En 2021, le Centre Social et Culturel du Burck proposera une exposition réalisée avec les habitants et les écoles dans le cadre de la résidence d'artistes, des concerts, des arts de rue et un village artistique, la manifestation se clôturera par le traditionnel spectacle pyrotechnique.

Le centre social du Burck coordonne l'entière organisation de ce temps fort qui bénéficie d'un rayonnement intercommunal. Fortement impliquée lors de chaque édition, la Ville de Mérignac souhaite reconduire son soutien à cette manifestation devant se dérouler les 19 et 20 novembre 2021 par une aide logistique et par le versement d'une subvention de 15 000 €. Le coût total de la manifestation est estimé à plus de 20 000€.

La Ville de Mérignac, l'association Tournesol, centre social du Burck, ont souhaité formaliser leurs engagements respectifs au sein d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité-Sport et Familles en date du 28 octobre 2021,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 € en faveur de l'Association Tournesol, Centre Social et Culturel du Burck pour l'organisation de l'édition 2021 du Burck s'illumine ;

**ARTICLE 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle relative à la manifestation « le Burck s'illumine » et à accomplir l'ensemble des formalités correspondantes ;

**ARTICLE 3** : que les crédits nécessaires au paiement sont inscrits au budget principal de la Ville.

**ADOpte A l'UNANIMITE.**

N'a pas pris part au vote Mme GASPAR

Pour extrait certifié conforme

Fait à Mérignac, le 08 novembre 2021



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain Anziani", is written over a horizontal line that extends to the right. A vertical line descends from the end of the horizontal line, ending in a small hook.

**Alain ANZIANI**  
**Maire de Mérignac**  
**Président de Bordeaux Métropole**

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 09 novembre 2021.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*